

**ARRÊTÉ DEP-2025-566 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 – ACCUEIL DANS LES TRANSPORTS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1997 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 accueil dans les transports

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 accueil dans les transports pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Virginie THOMAS, inspectrice de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur David BORDAS, professionnel

Enseignants :

Monsieur Eric BONASTRE

Madame Catherine ZERVOS

Professionnels :

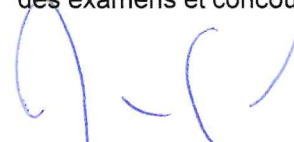
Madame Ismahane TEBER

Monsieur Eddy CHELLY

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET